

Règlement communication page Facebook FWBDS



La Fédération Wallonie Bruxelles dispose, comme vous le savez, d'une Page Facebook. C'est notamment via cette page que la FWBDS vous transmet les différentes informations utiles à communiquer vers l'extérieur, les résultats de nos athlètes, ainsi que des données liées au développement de votre Fédération.

Outil de promotion de notre sport au niveau récréatif et compétitif, la page a également pour fonction de promouvoir les activités et événements organisés par nos clubs affiliés.

Un club, complètement en ordre d'affiliation conformément à notre Règlement d'Ordre Intérieur peut dès lors introduire une demande de diffusion, via notre Page Facebook, d'informations relatives à un événement organisé par le club, et qui est en conformité avec notre but social.

Pour pouvoir prendre votre demande en compte, nous vous demandons de veiller à nous transmettre au minimum les éléments suivants : une image en lien direct avec l'événement, la date et le lieu de l'événement/de l'activité, horaires éventuels, prix de l'activité et toute autre information que vous jugeriez utile.

Le Département IT Communication gèrera la demande dans les sept jours ouvrables suivant la demande.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous attendons de votre part que toute utilisation de la Page Facebook et de ses moyens de communication se fasse dans le respect des règles éthiques de la FWBDS, et que, dans le même ordre d'idée, les règles de courtoisie élémentaires soient utilisées lors des échanges ou communications. A défaut, afin de garantir la sérénité de la Page qui est un outil tant professionnel que promotionnel, l'utilisateur sera bloqué, sans recours ne sera possible contre ce blocage.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration et vous souhaitons plein succès dans vos activités.